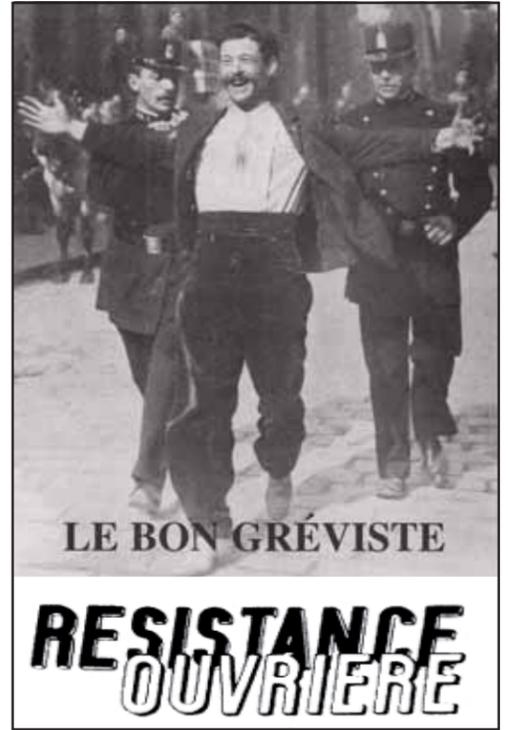


L'Os

L'Ouest Syndicaliste

Informations syndicales de l'Union Départementale
CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique

Numéro 731 - Octobre 2022 - 58^{ème} année - 1,50 €



Augmentation générale des salaires



Manifestation du 17 octobre
pour le maintien des domiciles
collectifs du groupe VYV 3



(Lire P.2)

Grèves et débrayages
CARSAT, Permis de conduire,
JC Industries, CHU de Nantes,
Raffinerie de Donges, AIMR

(Lire P.2 et P.8)

Assemblées générales
FO Territoriaux Nantes Métropole
FO Pôle Emploi

(Lire P.3)

Grève du 18 octobre
Lycées professionnels
Salaires
Droit de grève



(Lire P.6)

INTERVIEW

Yves Veyrier



(Lire P.7)



Compte rendu de l'Assemblée de militants du 3 octobre (P. 4)

■ FO CARSAT

En grève pour les salaires

Le 13 septembre dernier, une soixantaine de salariés réunis en assemblée générale à l'appel de FO et de la CGT, ont décidé de se mettre en grève le 20 septembre pour leurs conditions de travail et une réelle augmentation générale des salaires.



Ce 20 septembre à Nantes, au pied des locaux de la CARSAT Place Bretagne, une centaine d'agents se sont rassemblés.

30 % de grévistes ont exprimé leur colère. Pour la première fois, certains salariés des services d'accueil, comme

la plate forme téléphonique, ont fait grève.

Erwan Lever, délégué syndical FO, a pris la parole pour dénoncer la dégradation des conditions de travail (Cf. OS n°730) et l'absence de reconnaissance salariale. ■

■ SNICA-FO

Grève réussie pour les permis de conduire

Appelés à cesser le travail le 03 octobre dernier par leur syndicat majoritaire le SNICA-FO, les inspecteurs du permis de conduire ont répondu présents.

Conscients des risques inhérents au projet « darkmanin », 80 % des IPCSR se sont déclarés grévistes en Loire Atlantique.

Au plan régional et national, les chiffres sont également très satisfaisants avec respectivement 65% et 50% de grévistes. Peu de corps sont aujourd'hui capables d'afficher une telle capacité de mobilisation souligne Damien Mascaras (Secrétaire Général Adjoint du SNICA-FO).

En attendant les prochaines échéances avec la probable mise en

place en 2023 de groupes de travail sur ces sujets, le SNICA-FO réunira sa Commission Exécutive du 17 au 21 octobre et réfléchira aux moyens de combattre les orientations du gouvernement.

L'ensemble des adhérents et des sympathisants sera tenu informé des évolutions au travers des réunions d'information syndicale (RIS) qui se tiendront courant Novembre. ■

Fabien Chédeville
Secrétaire du SNICA-FO 44

■ FO Métaux et Garages de Nantes et région

● Grève chez JC Industries

Chez Johnson Controls Industries, dans un contexte où la direction était dans une logique de confrontation, cherchant à attiser les divisions entre les salariés, FO a appelé à la grève les 27, 28 et 29 septembre derniers sur l'ensemble du groupe.

Cet appel faisait suite à la proposition de la direction qui, dans le cadre des NAO, n'a pas respecté la formule de

calcul, pourtant appliquée depuis 2008, permettant de prendre en compte l'inflation dans le calcul du minimum garanti (augmentation générale des salaires). Ainsi, au lieu de proposer 4,1 % d'AG, la direction était partie de 0,8 % pour une inflation qui s'élevait alors à 5,9 %.

La grève a tout de même permis d'arracher 2 % de min garanti d'AG avec 1,2 % d'AI + une prime Macron

de 700 € à 1 000 €, dans le cadre d'une décision unilatérale de l'employeur.

Une deuxième grève, concernant les 27 personnels de l'atelier, a pris le relais du 30 septembre au 2 octobre pour l'obtention de 5 % de minimum garanti et 1 000 € de prime Macron pour tous.

La direction a temporisé au maximum, mais les discussions semblent aujourd'hui en bonne voie. ■

● NAO et élections professionnelles

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, après la déclaration du Syndicat des Métaux de Nantes lors de la dernière CA élargie, concernant divers succès de négociations salariales (SDECCI +5,7% en AG, Aquaproduction +3% en AG, SNG +3% en AG et une 2^{ème} augmentation

de 45 euros pour tous, etc.), nous avons appris le succès mérité de la section NGE, lors de ses dernières élections professionnelles avec près de 60% de votes favorables.

Des succès qui confirment qu'une orientation revendicative et à l'écoute des maux des salariés, est la seule à

même de conquérir la confiance de nos collègues. ■

Franck Mariot
Secrétaire du syndicat FO des Métaux de Nantes et région

■ Action logement

Le gouvernement contre le paritarisme



Lors de l'assemblée des militants FO de Loire-Atlantique du 3 octobre dernier (voir pp. 4-5), le camarade Bruno Hatton (syndicat FO des Métaux de Nantes et région) nous a alertés sur la remise en cause du paritarisme au sein d'Action logement, dont il est administrateur FO.

Voici un extrait de son intervention : « Je finirai, en tant qu'administrateur d'Action logement, organisme qui gère l'ancien 1% logement, pour vous informer que le gouvernement veut

ponctionner 300 millions d'euros à cet organisme paritaire dans son projet de loi de finances 2023. Cela est inacceptable, car cela aboutira à un affaiblissement notable de la capacité d'Action logement à accompagner les salariés dans leur parcours résidentiel en lien avec leur emploi. Cette décision a fait l'objet d'un communiqué de toutes les organisations interprofessionnelles, dont le MEDEF et la CPME, pour dénoncer ce nouvel affront au paritarisme ». ■

Près de 300 personnes ont manifesté le 17 octobre pour le maintien des domiciles collectifs en Loire-Atlantique



● Intervention de Claire Compain au nom de l'intersyndicale des retraités

déménager dans une autre structure pour pouvoir ensuite les fermer en catimini. C'est votre mobilisation qui a fait échouer ce plan avec votre pétition et l'écho qu'elle a rencontré dans la presse et qui nous a alerté.

Notre intersyndicale a décidé sans hésitation de mener la bagarre contre la fermeture de ces 5 domiciles collectifs réunissant 78 hébergements dédiés aux personnes âgées. Ces domiciles sont en parfait état. Ils sont plébiscités par les résidents, les familles et les personnels qui assurent une permanence 24 heures sur 24. Ce n'est quand même pas si souvent que des hébergements pour personnes âgées sont plébiscités par tout le monde ! Même la Directrice du pôle personnes âgées de VYV, Madame Demarle, a déclaré qu'effectivement « tout le monde voudrait y résider ».

Aujourd'hui on y voit un peu plus clair. VYV met en avant deux arguments pour tenter de légitimer la fermeture de ces domiciles, [mais] la vraie raison, chers amis, c'est que, pour VYV, ces domiciles ne sont pas suffisamment rentables. Et ça nous ne l'admettons pas, nous le refusons et c'est pourquoi nous sommes là ce matin. D'ores et déjà notre mobilisation a fait bouger les lignes..., ce qui prouve que lorsque l'on se mobilise, ça bouge. Mais nous nous devons de le dire, on n'a pas encore gagné ! (...) Il est inhumain de demander, on peut même dire de forcer, des personnes très âgées qui ont intégré un domicile pour personnes âgées de changer une nouvelle fois de domicile à près de 90 ans, pour intégrer des EHPAD. ■



● Miriam Chauvel, au nom des familles

« Nous contestons la décision du groupe VYV3 de supprimer ces hébergements. (...) Des hébergements qui, depuis 30 ans, ont fait leurs preuves et répondent plus que jamais aux attentes des familles (...) Les gens ne sont pas des choses que l'on déplace au gré des projets plus rentables. Merci à l'intersyndicale de son appui et son soutien pour faire entendre la voix de nos anciens. ■



● Anne Garcion, infirmière

« Juin 2022 : après des semaines de rumeurs, c'est l'annonce brutale aux familles et salariés, de la fermeture des Domiciles Collectifs de la région nantaise par VYV3 (...) On demande aux salariés, eux-mêmes en souffrance, dans l'angoisse du flou de l'après, de saborder leur outil de travail ! Quel mépris, quel manque de reconnaissance, de considération de la part de VYV3 ! ■

● **FO Territoriaux Nantes et Métropole**



Ce jeudi 29 septembre, plus de 50 militants du syndicat des territoriaux de Nantes et Nantes Métropole étaient réunis en assemblée générale, sous la présidence de Patrice Carré, secrétaire fédéral, et de Michel Le Roc'h, secrétaire de l'Union Départementale FO 44. Revenant sur les combats de FO, Sylvie Daguin, secrétaire du syndicat, par ailleurs réélue à l'unanimité, a évoqué notamment :

▶ La loi dite de transformation de la fonction publique et les 1 607 heures, qui remettent en cause le temps de travail des territoriaux, supprimant 6 jours de congés. FO a obtenu des compensations, mais pas pour tous les agents. Le combat continue !

▶ Les salaires et les 3,5 % octroyés par le gouvernement face à l'inflation. FO a là aussi arraché des avancées à travers le régime

indemnitaire, mais la revendication reste entière : l'augmentation du point d'indice à hauteur de l'inflation !

▶ Le turn-over des personnels par l'embauche toujours accrue de contractuels payés au SMIC. Soulignant notamment l'appel à la grève le 6 octobre dans la petite enfance pour les conditions de travail, des effectifs et des hausses de salaire, Patrice Carré martèle : « le problème c'est la rémunération ! ». Et de lancer la discussion sur les élections professionnelles de décembre 2022 dans la fonction publique.

Michel Le Roc'h est revenu sur la nécessité de construire le rapport de force le plus large pour mettre en échec la contre-réforme des retraites : organisons des AG, informons les agents et, sur cette orientation de combat, allons chercher les voix FO une par une.

● **FO Pôle Emploi Pays de la Loire**



Près de 250 adhérents FO de Pôle Emploi Pays de la Loire étaient en Assemblée générale ce jeudi 6 octobre à Saint-Georges-sur-Loire (49). De la tribune où les 5 départements étaient représentés, Catherine Rochard, secrétaire de l'UD FO 49, a ouvert les débats en faisant un rapide exposé sur la situation faite aux salariés de ce pays. Présentant le rapport d'activité de la section, Anne-Cécile Tréget a fait le lien entre la contre-réforme de l'Assurance Chômage et la création de « France Travail ». Natalia Jourdin (Déléguée syndicale centrale nationale) interroge : avec cette création de « France travail », que devient Pôle Emploi ? Que devient notre convention collective nationale ?

Lydie Perdriau (secrétaire du CSE en PdL) est revenue aussi sur la détérioration des conditions de travail et notamment le drame de Laval où un agent a mis fin à ses jours. Chacun a en tête la comparaison avec France Télécom.

Les dossiers en cours devant les tribunaux ont été évoqués. Ainsi, nationalement victoire de

FO contre la précarité pour la CDisation de plusieurs centaines d'agents, régionalement victoire pour l'application du déroulement de carrière... en rappelant que cette conquête est menacée d'ici fin 2023, et qu'il faudra mobiliser pour sa pérennité et son expansion à tous puisque les nouveaux embauchés en sont exclus... Revenant sur les salaires, nombre d'adhérents ont expliqué leurs difficultés grandissantes à boucler les fins de mois : le salaire d'embauche est tombé au SMIC !

Anne-Cécile Tréget, évoquant la signature par FO de l'accord salarial imposé par la tutelle, interpelle l'AG : « Comment aller chercher plus ? ». À l'évidence la réponse est dans le renforcement de la section FO et la préparation dès ce jour de l'indispensable mobilisation. La résolution finale et le renouvellement des instances (Conseil syndical et bureau) ont été approuvés à l'unanimité, Anne-Cécile Tréget et Nicolas Sole ont été élus secrétaire et secrétaire adjoint de la section.



par Michel Le Roc'h,
secrétaire général de l'Union départementale
CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique

Les salariés des groupes pétroliers ont ouvert la voie

Jeudi 20 octobre, 14h, une centaine d'agents sur les 300 que comptent les huit maisons de retraite de l'Association Intercommunale de Maisons de Retraite de l'agglomération nantaise (A.I.M.R) se pressent devant le siège nantais de l'association. L'ultime séance de négociation n'a rien donné. Circulez, il n'y a rien à voir, ce sera 1 % d'augmentation générale des salaires pour 2022 et une prime « Macron » de 200 €. La colère monte. Le syndicat FO prend ses responsabilités et appelle à la grève. La directrice accuse les grévistes de « négligence » à l'égard des résidents. Acculée, elle sort, fait face aux grévistes, très majoritairement des femmes, et déclare qu'elle n'a pas « les financements » pour faire mieux. Elle est accueillie par une bronca. Plusieurs femmes s'expriment avec rage et décrivent le quotidien et les conditions de travail des agents : « dans notre Ehpad, nous sommes six pour soixante-dix toilettes de résidents et nous n'avons pas de cuisinier ». Les salaires sont misérables et le « ras-le-bol » est perceptible. Le camarade Yann Le Fol, secrétaire du groupement départemental « santé », prend alors la parole, polémique avec la directrice et est ovationné lorsqu'il propose de poursuivre le combat.

Cette colère, on la retrouve partout. Les actionnaires se gavent et pour la majorité, c'est la disette.

Dans ces conditions, les salariés cherchent les voies de l'action efficace (contradictoire avec la multiplication de journées diverses de mobilisation) pour obtenir des augmentations salariales, là où la négociation est au point mort. De ce point de vue, les salariés des groupes pétroliers ont montré la voie. Ceux des raffineries du groupe TotalÉnergies revendiquaient 10 %, ce qui est loin d'être exorbitant compte tenu des dividendes versés aux actionnaires. Et ne parlons pas du salaire du PDG qui s'est augmenté de 52 % et qui depuis se verse tranquillement 500 000 € par mois. 10 % d'augmentation des salaires représente 0,83 % de la somme des bénéfices réalisés par le groupe TotalÉnergies au premier semestre 2022 !

Les salariés de TOTAL et de EXXON ont donc fait grève et l'ont reconduite plusieurs jours. Dans ce bras de fer et en agitant la menace des réquisitions, en l'ordonnant même, le gouvernement s'est clairement rangé du côté des directions des groupes pétroliers.

L'augmentation générale des salaires de 5 % concédée par la direction du groupe TotalÉnergies (7 % avec les mesures diverses), certes insuffisante au regard de la revendication, est directement le produit de cette grève.

Le 18 octobre à l'appel de FO, CGT, Solidaires et

FSU, cette détermination s'est exprimée dans plusieurs PME de l'agglomération nantaise. À Quo Vadis, 80 % des salariés de la production ont débrayé. Une vingtaine de salariés des bureaux ont emboîté le pas, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. À la demande de Force Ouvrière, les négociations ont été avancées et une première séance a eu lieu. Le syndicat réclame 150 € brut au moins, ce qui représente une augmentation du salaire moyen de 8%, et une hausse des primes de 6%. La direction est prévenue, dans l'hypothèse où elle refuserait de négocier correctement, les salariés sont déjà prêts à partir en grève. À Aplix (textile), les salariés soutenus par notre syndicat ont débrayé spontanément et ne se contenteront pas de miettes à l'occasion des négociations annuelles obligatoires, qui viennent. À IDEA-Services, sous-traitant d'Airbus, 70% des 250 salariés ont fait grève et la logistique a été bloquée. Les négociations débuteront début novembre et Force Ouvrière, qui a obtenu 5 % d'augmentation en un an, de date à date, réclame une revoyure au niveau de l'inflation.

Le 18 octobre a également été l'occasion d'un puissant mouvement de grève pour la sauvegarde des Lycées Professionnels et des statuts des professeurs. Le même jour, la presse publiait les échos de la manifestation des neuf organisations syndicales de retraités la veille, avec 300 participants dont de nombreux militants FO, contre la fermeture par le groupe VYV de 78 hébergements pour personnes âgées dans l'agglomération.

Partout, les militants Force Ouvrière sont à « la bagarre » pour défendre leurs revendications. Au mois de décembre, le gouvernement présentera en conseil des ministres son projet de loi, visant entre autres à repousser l'âge de départ à la retraite à 65 ans et à remettre en cause les 42 régimes spéciaux. Il nous faut d'ores et déjà nous préparer à la grève comme en 2019. Nous ne sommes pas dupes, avec ses concertations, le gouvernement tente de ruser. Mais nous l'avons pris à son propre jeu : dans la première dédiée «aux seniors», nous avons entre autres revendiqué un départ anticipé jusqu'à 5 ans avant l'âge légal de retraite et sans décote pour les travailleurs exposés à des facteurs de pénibilité.

Nous savons où veut aller le gouvernement. Il n'hésitera pas à utiliser tous les moyens à sa disposition, y compris le 49-3, pour imposer le recul du départ à la retraite à 65 ans. Il faut nous disposer à quitter les concertations et préparer l'action commune la plus large possible pour gagner.

Élections HLM
Entre le 15 novembre et le 6 décembre 2022

L'AFOC présente des listes chez : Atlantique Habitation - Nantes Métropole Habitat - La Nantaise d'Habitations - Silène - ICF - CDC Habitat Social.

Pour un soutien efficace des intérêts des locataires :
VOTEZ et FAITES VOTER AFOC

L'OS - L'Ouest Syndicaliste
Bimensuel de l'UD CGT-FO 44 - 58^{ème} année
CPPAP : 0521.S.07829
Membre fondateur : Alexandre Hébert
Directeur : Michel Le Roc'h - Rédacteur en chef : Adrien Leclerc
Bourse du Travail F. Pelloutier - 2 Place de la Gare de l'Etat, 44200 Nantes
Tél. 02 28 44 19 00 - Fax. 02 40 35 49 46 - force-ouvriere44.fr
E-m@il Ouest Syndicaliste : ouestsyndicaliste@fo44.fr
E-m@il UD-FO : udf44@force-ouvriere.fr

ABONNEZ-VOUS !!!
Informations syndicales de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique

ABONNEMENT ANNUEL - Tarifs 2022

- Abonnement GROUPE 1 (Instance, Bureau, Conseil) : 15 € euros
- Abonnement GROUPE 2 (Syndicat complet) : 12 € euros

Structure
Trésorier
M@il / Tél.

Reçu OUI NON

Merci de joindre la liste des nouveaux abonnés (noms/prénoms/adresses/tél.) sur fichier Excel et de l'adresser par M@il : abosyndicaliste@fo44.fr

- Abonnement individuel : 30 € euros

Nom/Prénom
Adresse
M@il / Tél.

Reçu OUI NON

Règlement à adresser à : UD CGT-Force Ouvrière - L'Ouest-Syndicaliste - 2, pl. de la Gare de l'État 44200 Nantes et à libeller à l'ordre de « L'Ouest Syndicaliste »



■ Assemblée de militants

400 militants Force Ouvrière réunis le 3 octobre à la salle festive Nantes Nord en présence de Frédéric Souillot

Secrétaire général de la Confédération générale du travail - Force Ouvrière



La tribune (de gauche à droite) : Mathieu Cornillaud, trésorier de l'UD CGT-FO 44 - Anne-Cécile Trégrat, archiviste de l'UD CGT-FO 44 - Adrien Leclerc, secrétaire adjoint de l'UD CGT-FO 44 - Frédéric Souillot, secrétaire général de la CGT-FO - Michel Le Roc'h, Secrétaire général de l'UD CGT-FO 44 - Patricia Drevon, secrétaire confédérale - Yann Couroussé, secrétaire adjoint de l'UD CGT-FO 44 - Gisèle Le Marec et Véronique Bréger, membres du Bureau de l'UD CGT-FO 44 - Claire Compain, présidente de l'UDR CGT-FO 44



Extraits de l'intervention de Michel Le Roc'h, secrétaire général de l'Union départementale C.G.T. Force Ouvrière de Loire-Atlantique



les travailleurs et non l'oligarchie russe. Ces sanctions se répercutent également sur les travailleurs de toutes les nations d'Europe avec des augmentations des matières premières comme le blé, mais également des prix des carburants et du gaz. (...) Nous savons que l'augmentation des prix de l'énergie va profiter en premier lieu aux groupes comme Total Energies qui a distribué 7 milliards d'euros de dividendes en 2021 à ses actionnaires ». Je ne pensais pas si bien dire mes camarades. Six mois après, Total Energies annonce qu'il va réaliser 30 à 35 milliards de bénéfices en 2022, après les 17 milliards de l'année dernière qui était déjà une année exceptionnelle. J'en profite là pour soutenir pleinement la grève lancée le 27 septembre dernier par nos camarades de TOTAL pour l'augmentation de leurs salaires. (...) L'augmentation des prix de l'alimentation, des loyers et des tarifs de l'énergie pèse chaque mois un peu plus sur les revenus des ménages et les conséquences pour les salariés, chômeurs, retraités et jeunes sont gravissimes. Oui l'urgence est à l'ouverture de négociations sur les salaires dans toutes les branches, dans la fonction publique avec le point d'indice et dans toutes les entreprises. Comme au Royaume uni où les grèves se sont multipliées (...)

Sur le dossier des retraites, Macron voulait aller vite. Finalement le gouvernement aura recours à un projet de loi au mois de janvier. (...) La menace de grève de toutes les OS a contribué également autant voire plus à cette décision. Cela nous donne bien entendu un peu plus de temps pour préparer le rapport de force et faire échouer le gouvernement. (...) Il mettra bien entendu la période qui le sépare du mois de janvier 2023 pour tenter de diviser les organisations syndicales. (...) L'enjeu : maintenir le front commun sur nos revendications et préparer la mobilisation. Ne pourrions-nous pas d'ici là organiser une grande campagne de réunions, dans le but de préparer cette mobilisation et la grève comme nous l'avons fait en 2019 avec la grève du 5 décembre et des jours qui ont suivi ? C'est le mandat donné par le CCN des 21 et 22 septembre dernier. Si Macron veut la guerre, il aura la grève ! Vive la CGT-Force-Ouvrière !

Extraits de l'intervention de Frédéric Souillot, secrétaire général de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière



« Les élections professionnelles sont une priorité, non pour dire que nous sommes les plus beaux, mais parce que nous avons l'obligation de progresser. Car si nous devons régresser, le gouvernement et les employeurs vont nous dire : « votre politique, là, de rapport de force, les salariés ils n'en veulent pas ». Et ça, ce n'est pas possible. (...) Dans notre résolution du CCN, nous avons écrit que nous recherchons l'intersyndicale la plus large possible. Parvenir à un communiqué avec la totalité des organisations syndicales françaises, intégrant l'augmentation du SMIC, la conditionnalité des aides publiques et l'augmentation des salaires, ça n'était jamais arrivé. C'est une première victoire. (...) Quand Emmanuel Macron a annoncé le CNR, (...) nous espérions qu'aucune organisation syndicale ne s'y rendrait. Trois s'y sont rendues, mais en termes de représentativité – vous savez la loi de 2008 qui nous a été imposée – la majorité des organisations syndicales françaises ne s'y sont pas rendues. C'est une deuxième victoire. Et même ceux qui ont été au CNR le 8 septembre ont sorti avec nous un communiqué dès le lendemain contre la loi sur l'assurance chômage : c'est encore une victoire. Aujourd'hui, toutes les organisations syndicales sont contre une réforme des retraites. 73 % des Français interrogés sont contre une réforme des retraites. Même les patrons qui en rêvent disent : « oui, mais si vous la faites ils vont tout nous bloquer. Et là nos dividendes, et nos

actionnaires, qu'est-ce qu'ils vont devenir ? Eh bien mes camarades on les chauffera avec nos braseros ». (...) Aujourd'hui, l'exécutif n'ayant plus l'équilibre des régimes comme argument, il nous dit qu'il faut reculer l'âge de départ pour financer la transition climatique, pour l'éducation nationale, pour la santé. C'est revenir sur le salaire différé... et revenir sur le salaire différé – vous savez ce que le patronat appelle des charges et ce que nous appelons des cotisations – on ne les laissera pas faire. Parce que réfléchir les cotisations retraites demain, si on les laisse mettre un pied dans la porte, ce sera la même chose avec les algorithmes de la maladie ; ce sera fini de notre protection sociale collective. On ne nous demandera plus notre carte de sécurité sociale à l'entrée à l'hôpital, mais la couleur de notre carte bleue. Nous irons à la concertation et voici ce que nous dirons : 1) aucun recul de l'âge légal de départ ; 2) aucun allongement de la durée de cotisation ; 3) fléchage des cotisations retraite vers les retraites, et pas autre chose. Et si Macron veut la guerre avec sa réforme, il aura la grève. Mais, mes camarades, la grève elle ne se décrète pas. Elle se construit et c'est vous qui la construisez. C'est vous, dans les assemblées générales, qui décidez de la reconduire. Il n'y a pas de bouton « grève générale ». L'incantation, ça ne fonctionne pas. La grève générale, elle se construit jour à après jour. Vive Force Ouvrière ! »

LES INTERVENANTS À LA TRIBUNE



● Damien Mascaras

SNICA FO - Permis de conduire

« Je vous apporte à cette tribune le salut fraternel de tous les Inspecteurs du permis de conduire de France aujourd'hui en grève à l'appel de leur syndicat majoritaire, le SNICA FO. (...) Recruter, créer des emplois statutaires est aujourd'hui une urgence absolue pour le maintien d'un service public de qualité. Davantage de fonctionnaires c'est aussi l'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail. (...) Je vous remercie pour votre écoute et vous invite à vous révolter avant qu'il ne soit trop tard. ■



● Bruno Hatton

FO Métaux de Nantes et région

« Voici quelques exemples des résultats de négociations salariales obtenues par certaines de nos sections, sans prise en compte de la sauce au tour : SNG, 3% d'augmentation générale dans un premier temps puis 50 euros supplémentaires par mois pour tous ; Aquaprod, 3% d'AG, +0,33€ par heure de travail pour travaux incommodes ; NOV BLM, 4% d'AG assujettie à un talon de 100€ pour les salaires inférieurs à 2 500 €, ce qui représente par exemple +5,26% pour un salaire de 1 900 € ; Saunier Duval ECCI (...) environ 5,7% en AG pour l'année. ■



● Laurent Fournel

FO SEMITAN

« Cette année nous allons proposer une liste de 17 candidats titulaires et suppléants aux élections qui se dérouleront du 2 au 9 Novembre prochain, notre objectif premier est d'être représentatifs (...).

Pour nous et l'équipe, le but principal de ces élections, c'est des salariés pour les salariés, car les candidates et candidats que nous présentons ne sont pas des super-héros. Ce sont simplement des collègues qui ont choisi de donner de leur temps pour améliorer le quotidien de tous les agents ! ■



● Chrystelle Tonnelier

DGFIP FO 44

« La DGFIP a proposé à son personnel de venir débattre au sein d'un dispositif appelé cette fois « Remue-méninges »... FO a proposé aux autres organisations syndicales d'aller y faire du remue-ménage mais malheureusement cela n'a pas été suivi d'effet. (...) A FO, on répète depuis longtemps que les causes de la perte d'attractivité de la DGFIP sont identifiées : des suppressions d'emplois (...), des conditions de travail déplorables, des promotions en berne, des règles de gestion de plus en plus opaques, etc. Les combats sont loin d'être derrière nous ! ■



● Sylvain Hérisson

FO Métaux de Saint-Nazaire et région

« Notre syndicat FO revendique des augmentations de salaire afin de préserver le pouvoir d'achat des salariés. Il est urgent et indispensable, avec une inflation galopante, d'activer des clauses de revoyure sur les revalorisations salariales. (...) Des primes c'est bien, on ne va pas les refuser, mais cela ne doit pas se faire au détriment de véritables augmentations salariales, avec leurs conséquences positives pour notre système de protection sociale collective (...). Quand ces primes sont dépensées, ce n'est pas ça qui remplit le caddie de course... ■



● Adrien Leclerc

SPASEEN-FO 44

« Par notre activité combative au plus près du terrain, (...) nous continuons à renforcer le syndicalisme FO, à alimenter nos cahiers de votants pour les élections professionnelles de décembre 2022. Sur cette base, nous prendrons également notre part dans la bagarre pour mettre en échec Emmanuel Macron : aucun recul de l'âge légal de départ à la retraite ; aucun allongement de la durée de cotisations (...); Oui à l'augmentation générale des salaires et des traitements, a minima à hauteur de l'inflation comme premier pas vers tout ce que nous avons perdu ! ■



● Anne-Cécile Tréregret

OSDD FO 44

« Je vous alerte sur les métiers que le gouvernement dit « en tension », du fait de leur « manque d'attractivité ». Pour nous, si tension il y a, c'est du fait de la faiblesse des salaires et des mauvaises conditions de travail. Dans ce contexte, France Travail va avoir pour mission de placer le demandeur d'emploi, quel qu'il soit vers quoi que ce soit, en utilisant les compétences en lieu et place des qualifications et des diplômes. Et la réforme de l'assurance chômage va être l'outil coercitif de ce placement forcé et d'abaissement du coût du travail... ■



● Christophe Juino

FO EDF Cordemais

« FO défend les emplois directs et indirects et le fonctionnement des sites de production quel que soit le combustible utilisé. La centrale de Cordemais produit son électricité avec du charbon. Elle capte les fumées polluantes à 92% et les valorise avec des acteurs locaux. La quantité de CO2 est minime par rapport aux centrales en Allemagne qui ont rallumé leurs vieilles centrales au lignite (...). Cela n'empêche pas que FO milite pour un avenir bas carbone, pour l'installation d'un parc de production d'hydrogène vert qui pourrait être utilisé... ■



● Erwan Lever

Organismes sociaux FO

« L'État va augmenter les salariés de la Sécu de 3,5 % au 1^{er} octobre 2022. Après plus de dix années de disette, il était temps ! Y a-t-il eu des négociations ? Non. C'est soit vous signez, soit il n'y aura rien. Ce chantage abject du gouvernement est à l'image de ce qui se passe depuis des années de présidence Macron (...). Force Ouvrière va signer les 3,5 %, car les salariés de la Sécu ont trop attendu déjà et l'inflation a aggravé la situation. Mais ce n'est pas un blanc-seing donné à notre tutelle (...). Communiquons, expliquons et battons-nous ! ■



● Yann Le Fol

GD FO des services de Santé 44

« Nous ne pouvons que nous féliciter que la confédération ne participe pas au CNR (...). La FSPS-FO ne participera pas non plus à la déclinaison « santé » du CNR, nous ne sommes pas des colégislateurs. (...) Les revendications sont claires, je les ai citées et chiffrées plus haut pour les postes et les lits, mais il y a aussi la réintégration des personnels suspendus et le dégel du point d'indice (...) Nous sommes à 2 mois et demi des élections professionnelles. Nous avons largement matière à marteler nos revendications et à rappeler nos victoires. ■



● Claire Compain

Union Départementale des Retraités FO 44

« L'UDR FO 44 est à l'initiative de la bagarre sur le maintien des domiciles collectifs de VYV 3 [voir p.2] (...) Je remercie la confédération qui est intervenue sur deux dossiers que nous avons relayés : la situation dans les CARSAT, que vient de décrire Erwan ; et la revalorisation des retraites AGIRC-ARRCO, dernier régime paritaire. Frédéric est intervenu directement auprès du MEDEF qui bloquait à 2,9% [NDLR - nous connaissons depuis le résultat de la négociation : + 5,12 %]. ■



La journée du 3 octobre avec les camarades de la TAN (lu sur la page Facebook FO Semitan)

Une partie de la Team FO Semitan avec Frédéric Souillot - Secrétaire général FO, Michel Le Roc'h (Secrétaire de l'Union Départementale FO44) et Franck (Secrétaire FO Transports & Logistique 44) à bord de la Ligne 2 du Réseau Tan, le matin de la Commission administrative élargie.

Au programme des échanges : Conditions de Travail, Salaire et Sécurité.

Dans l'après-midi, la liste des Candidats et Candidates FO Semitan pour les Élections Professionnelles au C.S.E et au Conseil de Discipline a été déposée auprès de la Direction de la Semitan.



■ Grève et manifestations du 18 octobre

Retrait de la contre-réforme des lycées professionnels, Pour l'augmentation générale des salaires et la défense du droit de grève

Le 18 octobre dernier, les professeurs de lycée professionnel, avec leurs organisations syndicales, étaient en grève pour le retrait de la contre-réforme des lycées professionnels voulue par Emmanuel Macron.

Dans le même mouvement, la dynamique impulsée depuis des semaines par les salariés grévistes des raffineries pour des augmentations de salaires, est saisie par de nombreux salariés dans tous les secteurs, du privé comme du public, sous des formes diverses (voir édito, p. 2 et p.8). La question des salaires est sur toutes les lèvres. Force Ouvrière était ainsi partie prenante d'un appel à organiser des assemblées générales partout ce 18 octobre pour discuter des revendications et des moyens de les arracher. C'est un pas supplémentaire dans la préparation du rapport de force pour faire valoir les intérêts matériels et moraux des salariés, dans un contexte où le gouvernement affaibli multiplie les recours au 49-3 pour imposer sa politique. Quelque chose est en train de mûrir...

● Discours préparé par François Oudin, secrétaire départemental 44 du SNETAA-FO



● Extraits de l'intervention FO à Nantes devant la Préfecture et à Saint-Nazaire devant la cité scolaire



François OUDIN
Secrétaire départemental 44 du SNETAA-FO

chronique d'un échec annoncé ! Hier, c'était place au chef d'œuvre, la co-intervention avec le succès que l'on connaît... une ingénierie de formation aux abonnés absents... et donc une vraie usine à gaz ! Et aujourd'hui on en remet une couche avec :

- ▶ Plus de stages pour les élèves de terminales bac pro et de cap,
- ▶ Des formations réduites aux besoins locaux,
- ▶ Un conseil d'administration qui ne serait plus dans les mains de l'Éducation nationale mais dans celles des entreprises.

Mais on n'est pas dupe et vous non plus : l'objectif du président Macron est bien de sabrer l'enseignement professionnel... ! Pour nous, le lycée professionnel (LP) n'a pas vocation à recevoir les jeunes ou les personnes dont les patrons ne veulent pas ou ne veulent plus !

Pour nous, le LP n'a pas vocation à former à des compétences mais à des diplômes ! Pour nous, le LP n'a pas vocation à former une main d'œuvre servile mais bien des professionnels et des citoyens ! Alors camarades vous l'avez bien compris, il y a urgence à réagir car la casse des LP est bien programmée et immédiate ! ■



Adrien Leclerc
Secrétaire-adjoint de l'Union départementale FO 44

« Nous sommes aujourd'hui rassemblés en soutien, bien sûr, aux collègues et aux camarades professeurs de lycée professionnel qui sont aujourd'hui en grève pour la défense de l'enseignement professionnel sous statut scolaire et de leur statut. (...) Nous sommes aussi réunis aujourd'hui parce que les salariés des raffineries, avec leurs organisations syndicales, ont montré la voie – depuis empruntée dans de nombreux secteurs, et je pense notamment dans les transports aux camarades de la SEMITAN, en grève aujourd'hui pour l'augmentation des salaires à minima à hauteur de l'inflation ! Oui, les organisations syndicales qui représentent les grévistes et organisent les assemblées générales ont raison de ne pas signer un accord si elles estiment que le compte n'y est pas. Cela est vrai de tous temps, mais ça l'est bien sûr d'autant plus au regard des profits gigantesques d'un groupe comme TotalÉnergies, qui se nourrit de la guerre contre les peuples et de la spéculation ; au regard également de la rémunération de ses dirigeants, notamment de son PDG qui, lorsqu'il refuse 10% aux salariés, s'augmente lui-même de 50% ! Les provocations de la direction de Total, du MEDEF et du gouvernement ne signifient qu'une seule chose : ce sont eux qui font le choix de la confrontation en lieu et place de la négociation, comme en

2018 avec les gilets jaunes – et nous savons à quel prix. (...) Toute grève discutée, décidée et votée par les salariés est légitime. Nous n'acceptons pas les réquisitions, qui sont des atteintes au droit de grève. Nous condamnons sans réserve les nouveaux arrêtés de réquisition à l'encontre des salariés du dépôt de carburant de Feyzin dans le Rhône. En Ile-et-Vilaine, notre confédération a réussi à obtenir que soit cassé un arrêté de réquisition contre les salariés d'un laboratoire en lutte pour leurs salaires. C'est bien sûr un point d'appui pour obtenir la levée de toutes les réquisitions (...) Comme hier pour l'abrogation de la loi sur la « sécurité globale », nous sommes là pour la défense inconditionnelle de nos libertés fondamentales – en l'occurrence le droit de grève et le droit de manifester. (...) Nous n'acceptons pas les leçons d'un gouvernement qui, tout en faisant porter aux salariés le coût de la crise, déverse 150 milliards d'euros par an d'aides publiques et d'exonérations de toutes sortes aux entreprises, sans aucune contrepartie, asséchant de ce fait les comptes de la Sécurité sociale et le budget de l'État (donc nos services publics...). Nous n'acceptons pas les leçons d'un gouvernement qui, en même temps qu'il donne son appui aux patrons en réquisitionnant les salariés en grève et refuse d'augmenter le SMIC, nous demande à nous de couper le chauffage ou de mettre des pulls à cols roulés. (...) Comme nous n'acceptons pas le projet de Macron et de son gouvernement de reculer l'âge légal de départ à la retraite ou d'allonger la durée de cotisation, de remettre en cause les régimes spéciaux.

Pour l'augmentation générale des salaires, des pensions et des minima sociaux à minima à hauteur de l'inflation ; pour l'augmentation du SMIC ; contre la vie chère et pour le blocage des prix ; pour la défense de nos retraites et le maintien de tous les régimes existants, nous sommes en grève aujourd'hui et nous appelons tous les salariés à se réunir en assemblées générales pour discuter de la suite... et nous gagnerons ! » ■



Manifestation des professeurs de lycées professionnels en grève le 18 octobre à Nantes

Motion de FO CHU de Nantes lue en Assemblée Générale des personnels devant les Urgences le 18 Octobre 2022

Dans les établissements de santé, les conditions de travail sont plus que dégradées à la sortie de l'été. Dans la région, ce sont plus de 1 300 lits qui ont été fermés. De nombreux services d'urgence sont totalement ou partiellement fermés, quand d'autres voient leur accès régulé par le centre 15. Les premières mesures du nouveau Ministre de la Santé n'apportent aucune amélioration des conditions de travail dans les services et d'accès

aux soins pour la population, bien au contraire. Le sous-effectif et les manques de lits sont toujours à l'ordre du jour tout comme la suspension des soignants et des personnels non vaccinés. Nous ne constatons aucune rupture avec les orientations en terme de politique de santé de ces 5 dernières années. Dans ce contexte, le gouvernement a lancé un conseil national de la refondation, outil d'intégration des organisations syndicales à la feuille

de route du gouvernement Macron. Dans notre secteur le Ministre Braun, a organisé le lancement d'une grande « conférence des parties prenantes » devant déboucher sur une nouvelle réforme de la santé après l'hiver. Il l'a présentée de cette façon lors d'une audition devant l'assemblée nationale début août : « cette démarche (la conférence des parties prenantes) s'inscrit dans le cadre du CNR annoncé par le président de la République pour associer les

citoyens et les parties prenantes à la future politique du gouvernement » on ne peut être plus clair sur les intentions et les objectifs ! De notre point de vue, en premier lieu, le Ministre devrait annoncer la réintégration immédiate des personnels suspendus comme garantie sur sa volonté de remettre tous les effectifs disponibles dans les services. Sans garantie sur la volonté de rompre avec la rigueur budgétaire

et la politique de santé menée depuis des décennies, nous devons mobiliser l'ensemble des hospitaliers et de l'interpro pour sauver l'Hôpital Public et notre système de Santé. De plus, nous allons nous organiser par des AG afin de mobiliser les agents publics pour faire opposition aux différents projets gouvernementaux macronistes sur la refonte du système des retraites et de l'assurance chômage. ■

INTERVIEW D'YVES VEYRIER

ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGT-FORCE OUVRIÈRE

● Réalisée par Jacques Moisan



« **N**ous, syndicalistes, le savons : le salaire comme contrepartie du travail ne résulte pas d'un simple calcul économique, mais de la capacité du travailleur à faire valoir sa juste rémunération. »

« Je ne laisserai pas le Royaume uni se faire rançonner par des militants syndicalistes ». Que penses-tu de cette situation nouvelle en Grande-Bretagne ?

Si certains pensaient que la lutte des classes n'était plus d'actualité, cette formule démontre qu'il n'en est rien ! Qualifier de rançonnement l'expression légitime de revendications sociales, dont nul ne peut nier aujourd'hui l'acuité du fait de l'inflation des prix que subissent les travailleurs et leurs familles, exprime bien l'opposition entre le capital que représente ce parti conservateur, néolibéral sur le plan économique, et le travail et le salaire qui lui est attaché que défendent les syndicats ouvriers. Cela est d'autant plus frappant que le droit de grève – on l'oublie trop souvent – est inhérent au droit de négociation collective, et que ce droit n'a rien d'un privilège. La grève est le dernier recours pour les travailleurs qui mettent en jeu leur moyen de vivre en risquant leur salaire faute d'obtenir de pouvoir négocier librement et sincèrement. Mais cela fait déjà plusieurs années que le droit de grève est contesté jusqu'au sein de l'OIT, et cela a été porté notamment par le représentant des employeurs britanniques.

Et en France, le président de la république parle de la « fin de l'abondance et de l'insouciance »... le journal *Les Échos* nous promet « du sang et des larmes » ; *Le Monde* cherche « une main de fer » pour régler les problèmes...

Le secrétaire général de la confédération FO, Frédéric Souillot, a bien répondu en illustrant son propos d'une corne de l'abondance vide pour ce qui concerne les salariés, mais sans doute bien pleine pour ce qui est des actionnaires et rentiers. Depuis la reprise nette de l'inflation, FO porte la nécessité de libérer la négociation collective en matière de salaires et n'a eu de cesse de contester le refus du gouvernement de donner l'impulsion nécessaire par l'augmentation conséquente du SMIC et de l'indice de base de la rémunération des fonctionnaires. Là encore, on a une illustration de l'opposition capital – travail. Dans le système capitaliste, le salaire se heurte au profit recherché par le propriétaire du capital. Pour lui, le travail est un coût, « le coût du travail » que nous opposent les gouvernements et les employeurs au nom de la compétitivité.

Or, le propriétaire du capital est, de moins en moins, le « patron » que l'on connaît, avec qui on peut aller discuter, négocier directement même si, parfois, c'est âpre. De plus en plus, ce sont les détenteurs du capital financier, anonyme, qui circule d'un placement boursier à un autre, le plus souvent sans rencontrer de contrôle,

d'impôt ou de taxation, déconnecté de l'économie réelle et qui impose les restructurations, les délocalisations afin de maximiser la rentabilité actionnariale.

Nous, syndicalistes, le savons : le salaire comme contrepartie du travail ne résulte pas d'un simple calcul économique, d'experts économistes qui, au demeurant, le trouvent souvent trop cher. Le salaire dépend de la capacité du travailleur à faire valoir sa juste rémunération. Il est le produit du rapport social, du rapport social dans l'entreprise, dans la branche, face aux employeurs, mais, dans ce rapport, il affronte, en dernier ressort, le capital financier. Là est la raison du syndicalisme, de son caractère de classe.

Avec le Conseil National de Refondation, le gouvernement a une nouvelle fois cherché à nous associer à la « gouvernance ». Nos prédécesseurs, Robert Bothereau, André Bergeron, Alexandre Hébert, Pierre Lambert avaient su rassembler la quasi-totalité de la confédération pour dire NON au projet corporatiste gaulliste. Il semble bien que la base de ce gouvernement se rétrécit comme une peau de chagrin. Comment vois-tu la suite ?

Il y a eu là une opération de communication qui a fait pschitt comme aurait dit un des prédécesseurs du Président de la République. Nul n'a été dupe de l'opération de diversion visant après l'échec à obtenir une majorité absolue à l'Assemblée nationale à contourner à la fois le parlement et les organisations syndicales ou à tenter de les associer ou de les diluer dans une forme d'Union nationale injustifiée. Le dialogue social ce n'est pas un semblant de concertation qui n'a d'autre fin que de servir de caution ou d'associer le syndicat à une décision prise par avance. Nous l'avions réaffirmé clairement face au projet de système universel de retraite par points et lorsqu'est venu à nouveau l'objectif du recul de l'âge de la retraite porté par le président de la République.

La question de notre participation ou non à telle ou telle concertation a souvent fait l'objet de débats. C'est légitime. Cela a été le cas sur les retraites et, sous une autre forme, avec la crise sanitaire.

Nous avons su éviter d'en faire une position dogmatique, parce que nous avons su éviter le double piège : celui de la chaise vide ou celui de l'accompagnement.

Nous n'avons jamais déserté le terrain et, partout, chaque fois que nous le pouvons, nous portons nos analyses, positions et revendications, sous le contrôle de nos instances, en nous assurant de rendre compte de nos interventions afin que nous puissions

en débattre et décider sereinement de la conduite à tenir.

Nous avons déjà clairement indiqué aux moments du grand débat et des conventions citoyennes que nous ne marcherions pas là-dedans, bien déterminé à préserver notre indépendance et liberté de comportement. Mais pour cela il nous faut nous-mêmes être en capacité de peser et de représenter efficacement les salariés. Cela exige que nous renforçons nos implantations, le nombre de nos adhérents, nos résultats aux élections professionnelles. Le rapport de force nous impose d'être plus forts. Cela passe par le nombre. C'est tout l'enjeu de la nécessité de renforcer notre politique de développement. Nous devons aller au-devant et convaincre les travailleurs, femmes et hommes, jeunes, en apprentissage, en stage, en situation de précarité, à temps partiel, des petites et très petites entreprises, à domicile, isolés, demandeurs d'emplois, travailleurs de plateformes aujourd'hui, nous devons aller au-devant et convaincre ces travailleurs de prendre part au syndicat – non pas de suivre ou, pire de subir et se réfugier dans une vaine colère.

Et cette volonté de réactiver le Conseil de défense, tenu au secret-défense ?

Parce que nous sommes indéfectiblement attachés à la démocratie et à sa forme républicaine, nous ne pouvons pas ne pas être sensible à ce que d'aucuns qualifient de déficit ou sentiment de déficit démocratique. Plus de deux siècles après la révolution de 1789, le citoyen devrait être considéré comme adulte par ses représentants. Si le secret défense est lié à la nécessité de préserver les intérêts de la Nation vis-à-vis de groupes malveillants, il ne peut être dévoyé et élargi aux seules fins de protéger les décisions politiques pouvant être controversées quant à leurs effets économiques et sociaux. Car c'est ainsi que l'on accentue la défiance du citoyen vis-à-vis du politique. Plus une société est complexe plus il est nécessaire d'informer, d'expliquer – y compris en faisant part des raisons objectives d'incertitudes – et de faire confiance au débat démocratique (cela vaut pour chacun évidemment) – et plus il est nécessaire non pas de fonder ou confondre les rôles et responsabilités mais de reconnaître réciproquement les rôles et responsabilités de chacun, en l'occurrence des syndicats, plutôt que d'imposer des décisions dont les processus sont méconnus voire masqués et les fondements non avérés.

(Suite de l'interview dans le prochain numéro de L'OS n°732)

En juin, la Confédération syndicale internationale (CSI) a noté dans un rapport que la presse n'a pas totalement occulté, le recul des libertés démocratiques et notamment des droits syndicaux à l'échelle mondiale « y compris en Europe ». Partages-tu ce constat ?

Le recul – quand ce n'est pas l'absence – des libertés démocratiques, en particulier des droits syndicaux (à commencer par les droits fondamentaux de la liberté syndicale et de négociation collective) prend diverses formes selon la nature des régimes politiques. Elles demeurent brutales dans les régimes autoritaires – on l'a vu encore à Hong Kong sous l'empire du régime chinois, en Iran où tout mouvement de protestation en faveur des libertés quelles qu'elles soient (des femmes vis-à-vis du port du voile ou des travailleurs vis-à-vis des revendications économiques et sociales) est sévèrement, cruellement même, réprimé. C'est le cas en Russie où est durement réprimée toute contestation de la guerre en Ukraine. En Europe, si la situation n'est heureusement pas comparable, le recul des droits syndicaux prend une forme plus insidieuse. Cela a fait l'objet de plainte à l'Organisation Internationale du Travail (OIT) quand ont été remis en cause les droits de la négociation collective, en particulier au niveau national, comme en Grèce sous la dictée de la troïka (Fonds monétaire international, Banque Centrale Européenne, Commission européenne). En France, l'exercice effectif des droits de représentation syndicale et le champ de la négociation collective ont été restreints avec les lois et ordonnances Travail de 2016 et de 2017, auxquelles la position commune (Medef, CGT, CFTD) de 2008 a ouvert la porte au prétexte de la notion d'accord majoritaire. L'intervention unilatérale du gouvernement qui évince la négociation collective de la mise en œuvre de l'assurance chômage à la seule fin d'en transformer l'esprit et de réaliser des économies budgétaires sur le dos des plus précaires aggrave cette situation. Et, aujourd'hui encore, le seul fait de se syndiquer demeure une crainte pour de trop nombreux salariés en France. Le Bureau International du Travail

(BIT), dans son 12^{ème} baromètre de la perception des discriminations dans l'emploi (20 septembre 2019), relevait que « la discrimination touche 46% des personnes syndiquées, la peur des représailles dissuadant 35% de la population active de se syndiquer ».

Les syndicats des pays en guerre s'alarment des conséquences terribles des conflits sur les populations, premières victimes des exactions des va-t-en guerre. La CSI a relayé l'appel des syndicats ukrainiens qui subissent de plein fouet les conséquences de la politique d'union sacrée des oligarques de ce pays avec la destruction programmée du code du travail. De même en Russie, les militants syndicalistes sont toujours plus menacés dans leur action quotidienne de défense des intérêts de leurs mandats et des salariés. Comment vois-tu l'évolution de la situation ?

Je ne suis pas plus devin que qui que ce soit d'autre en la matière. Qui imaginait que nous allions connaître un tel conflit, en Europe, à l'initiative d'une des principales puissances nucléaires ? C'est d'ailleurs là un échec de l'Union européenne et un revers pour les Nations unies au regard des aspirations à la Paix. Et ce conflit, aussi grave et inquiétant soit-il, ne doit pas masquer les trop nombreux conflits ailleurs dans le monde qui frappent les populations innocentes. Et, bien sûr, ces populations, les travailleurs et leurs familles, en sont doublement victimes. Victimes directes des bombes et exactions inhérentes à toutes guerres, et victimes aussi parce que subissant les restrictions de libertés et les restrictions économiques et sociales imposées au nom de l'unité nationale et des contraintes imposées par l'état de guerre. Cela n'épargne ni les populations du pays belligérant ni celles du pays agressé.

La brutalité des politiques anti-ouvrières provoquent les résistances des travailleurs. En Grande-Bretagne, les travailleurs se mettent massivement en grève pour l'augmentation des salaires, ce qui fait dire à la nouvelle présidente du parti conservateur :

■ Grèves et débrayages (suite)

● Le CHU de Nantes implose



L'article du Directeur du CHU de Nantes paru ce 13 octobre dans la presse locale a écoeuré les hospitaliers. Salaires, conditions de travail, manque de moyens matériels et de lits..., ces derniers veulent en découdre.

Dans un contexte où les conditions de travail sont inacceptables, FO est partie prenante de la grève à compter de ce 24 octobre des personnels des Urgences pour des créations de poste et des moyens matériels. Cette grève s'étend à tout l'hôpital.

En effet, les prises en charge quotidiennes sont très dégradées, voire inhumaines, du fait de l'afflux croissant de patients. Ces derniers, parfois nonagénaires, attendent des jours dans les couloirs faute de lits d'aval. En conséquence des déserts médicaux et de la saturation du 15, les gens se

tournent vers l'hôpital, qui n'a plus de lits à hauteur des besoins...

Or, le directeur du CHU prétend que ceux-ci sont tous ouverts. C'est faux. En instance CHSCT et CTE, le syndicat FO du CHU de Nantes s'est récemment opposé à une nouvelle réorganisation qui actait la fermeture de 16 lits. Ces derniers auraient pu être maintenus pour accueillir des patients, dont l'attente est aujourd'hui interminable sur un brancard aux urgences.

Dans le même temps, FO est partie prenante de plusieurs préavis de grève. Certaines équipes ont obtenu satisfaction, comme aux urgences gynéco-obstétriques. D'autres engagent le bras de fer, comme l'équipe Sécurité Incendie. ■

■ TotalÉnergies - Raffinerie de Donges

Réunis en assemblée générale le 12 octobre dernier par leurs syndicats FO et CGT, après s'être mobilisés trois jours à la fin du mois de septembre, les salariés de la raffinerie de Donges ont décidé à plus de 80 % de rejoindre les raffineries en grève pour une augmentation générale des salaires à hauteur de 10 %.

Pour des travailleurs encore marqués par les trois semaines de grève du printemps dernier pour le recrutement en CDI de 43 collègues précaires [voir L'Os n°727 et 728], les provocations et les mensonges de la



Marin Guillotin (à gauche) et William Mahé (au centre), FO raffinerie de Donges

direction de TotalÉnergies concernant leurs salaires actuels, au moment même où le PDG s'augmentait lui-même de 50 %, ont été la goutte d'eau.

Le 14 octobre, les camarades de l'interpro étaient à leurs côtés sur le piquet de grève pour soutenir leurs revendications. ■

■ Association intercommunale de maisons de retraite (AIMR)

Le 20 octobre dernier, une centaine de salariés de L'AIMR ont débrayé à l'appel de FO pour une augmentation générale des salaires à hauteur de l'inflation.

Cet appel a fait suite à une ultime séance de négociation, le 27 septembre dernier, lors de laquelle la direction a rejeté toutes les propositions de FO.

Malgré les excédents de 951 000€ et une inflation record de 6%, la direction a en effet décidé de ne



verser à une partie des personnels qu'une augmentation de 1 %, soit le même moment qu'en 2020, lorsque

les excédents étaient de 290 000€ et l'inflation 1.6 % - ainsi qu'une prime Macron de 200 €. Inacceptable. ■

L'Oeil de L'OS

L'Os a lu

En Grande Bretagne, la nomination de Liz Truss pour succéder à Boris Johnson comme Première Ministre devait ouvrir une « période à la Thatcher » que Liz Truss a toujours considérée comme son modèle. Le 23 septembre, juste après l'annonce d'un plan fiscal très généreux pour les riches, le ministre des Finances, Kwasi Kwarteng, a sabré le champagne avec des gestionnaires de fonds spéculatifs, situation que Michael Lynch, le responsable du syndicat RMT du rail a parfaitement résumée par ces mots : « cela illustre la lutte des classes ». A peine quatre semaines après son arrivée au pouvoir, Liz Truss, comme l'écrit le site Ouest-France le 3 octobre, a été contrainte de « remballer son cadeau aux riches », tandis que son ministre des Finances était quelques jours après « démissionné ». Ce plan fiscal prévoyait notamment une baisse de l'impôt sur le revenu de 45% à 40% pour la tranche supérieure, et ce dans un pays où une inflation à 10% prend à la gorge l'immense majorité des travailleurs britanniques ! 44 jours après sa nomination, la nouvelle et déjà ex-« Dame de fer » était elle-même priée de faire ses valises, sous la pression de son propre camp conservateur, traduction elle-même des immenses grèves et manifestations qui se développent, notamment celle du 1er octobre où des milliers de britanniques sont descendus dans les rues aux cris de « Gelez les prix, pas les gens », ou encore « Can't pay, won't pay » (Je ne peux pas payer, je ne paierai pas).

En France, les difficultés du gouvernement à faire adopter sa réforme des retraites sont une illustration de la crainte que lui inspire la classe ouvrière organisée, les grèves dans les raffineries, la journée de grève interprofessionnelle du 18 octobre, sont autant de signaux que le gouvernement serait bien avisé de prendre en compte. L'exécutif considère toujours que cette

Ils n'ont pas de chauffage ? Qu'ils mettent un col roulé !



« Je baisse, j'éteins, je décale ». Non, ce n'est pas le refrain du dernier tube de Magic System, mais le slogan de la nouvelle campagne de communication du gouvernement Macron. Une offensive médiatique, prévue pour débiter le 10 octobre et qui vise à promouvoir son « plan de sobriété », censé répondre à l'« urgence pour notre planète, la biodiversité, les générations futures et notre indépendance énergétique », tout ça, tout ça...

« Nous avons voulu faire une campagne de communication responsable, engageante, qui vise à montrer qu'on est tous dans le même bateau. [...] Il s'agit de se dire de manière positive, de manière déterminée, que nous pouvons agir », a tenu à justifier la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, le 6 octobre, lors de la conférence de présentation

dudit plan.

Tandis que, dans les secteurs public et privé, des millions de travailleurs sont priés de se soumettre à la nouvelle sacro-sainte « sobriété », cette campagne, baptisée « chaque geste compte » voudrait faire évoluer les comportements... Sur une mélodie innocente, le spot publicitaire décline ainsi une série de gestes de la vie quotidienne, destinés à réduire la consommation d'énergie : régler le chauffage à 19 degrés maximum et le chauffe eau à 55 degrés, rester le moins longtemps possible sous la douche - et pourquoi ne pas carrément arrêter d'en prendre ? - éteindre tous les appareils en marche ou en veille lorsqu'ils ne sont pas utilisés, installer un thermostat programmable, etc.

Bref, un concours Lépine pour technocrates dont la finesse du message nous rappelle furieusement

les grandes heures de l'époque... du covid ! Agnès Pannier-Runacher se veut toutefois rassurante à l'égard de tous les mauvais esprits, tentés de voir dans cette pseudo-transition énergétique le faux-nez de nouvelles attaques réactionnaires : « On ne demandera jamais à des Français en situation de précarité subie de faire des économies », se défend-elle. Sans doute, la ministre inclut-elle, dans cette périphrase orwellienne, les 12 millions de nos concitoyens qui, chaque année, sont déjà condamnés à vivre dans le froid, à défaut de pouvoir régler leurs factures de chauffage...

Une situation dramatique, dont il faut rappeler que ce gouvernement et ses prédécesseurs sont les principaux artisans, eux qui ont délibérément saccagé EDF-GDF et déréglementé les tarifs du gaz et de l'électricité⁽¹⁾. Pendant ce temps et tandis que, sous couvert de guerre en Ukraine, les prix de l'énergie explosent, les profits des grandes entreprises du secteur en font autant, dont TotalÉnergies et ses bénéficiaires record : plus de 10 milliards d'euros rien qu'au premier semestre 2022...

Et ces gens osent nous parler de « la fin de l'abondance » ? ■

⁽¹⁾ De 1946 à 2011, le calcul des prix était basé uniquement sur le coût de production de l'électricité en France, sans qu'aucun profit ne puisse être fait.

L'Os a lu

réforme, point central du programme du candidat Macron de ...2017, est prioritaire, mais le choix de la méthode pour y parvenir semble poser quelques problèmes au sein de la Macronie. Fin septembre, Gabriel Attal puis Elisabeth Borne, tout en se déclarant bien sûr partisans du « dialogue social », n'excluaient pas l'utilisation du 49.3. Une semaine auparavant, François Bayrou, le très démocrate-chrétien patron du Modem, estimait quant à lui que « le passage en force », c'est le contraire de l'esprit du CNR, ce fameux Conseil national de la Refondation dont le lancement a été un fiasco retentissant. Finalement (?), c'est au cours d'un dîner à l'Élysée le 28 septembre, qu'est prise la décision (définitive ?) de faire passer la réforme des retraites par un projet de loi présenté début 2023, pour une mise en application à l'été suivant. Bien loin de traduire un désaccord sur le fond, ces hésitations de la Macronie ne sont que l'expression de l'angoisse qui saisit le pouvoir sur sa capacité à imposer une réforme dont 72 % de la population ne veut pas, une réforme à laquelle est opposé l'ensemble des organisations syndicales (y compris la CFDT !). Rappelons à ce sujet ce qu'affirmait la résolution du CCN de FO qui s'est tenu les 21 et 22 septembre : « Il (le CCN) mandate le bureau confédéral pour proposer aux organisations syndicales l'organisation en commun d'une mobilisation interprofessionnelle, c'est-à-dire de la grève, comme en 2019, pour obtenir du gouvernement qu'il renonce à toutes ses contre-réformes ».

La lutte des classes, c'est-à-dire la confrontation d'intérêts antagoniques, reste bien le moteur de l'histoire. Pour notre part, avec notre secrétaire général, Frédéric Souillot, nous réaffirmons haut et fort, que face à ce que le pouvoir a appelé la mère des réformes, nous sommes prêts pour la mère des batailles. ■